



Jean-Philippe Bastias



Valérie Boisliveau



Thierry Bordier



Martine Desaules



David Espin



Pascale Monchal



Boris Violet

# J'AI TRAVAILLÉ 32 H SUR 4 JOURS C'ÉTAIT BIEN

Le marché du travail dans les métiers de la Banque est très tendu. Les salaires ou la promotion sont une des causes du turn-over mais Sud sait que les conditions de travail y contribuent aussi pour une large part. En l'absence d'une politique RH innovante et attractive, les salariés continueront de ne pas rester alors que le recrutement, la formation des nouveaux entrants coûtent toujours plus chers à la CEIDF.  
Des entreprises ont fait le choix de diminuer le temps de travail pour garder leurs salariés.

## POURQUOI PAS NOUS ?

A la CEIDF, l'expérience des 32 heures sur 4 jours a profité à quelques-uns et fait la démonstration que la réduction du temps de travail est un vrai levier.

Dans les années 90, la Caisse d'épargne inaugurerait son 1<sup>er</sup> CRC alors appelé Filécureuil. Plus imaginative et créative qu'à ce jour, elle organisa le travail sur la base de journées de 8h sur 4 jours. Une réalité jusqu'en 2009. Les collègues téléconseillers étaient répartis en équipes travaillant selon des horaires qui permettaient de couvrir largement les besoins des clients et contribuaient à leur satisfaction.

Ce témoignage d'un conseiller multimédia est éloquent :

“J'ai travaillé pendant des années 4 jours par semaine, 8 heures par jour sans perte de salaire. La journée était intense mais quel confort de disposer de 3 jours de repos. Moins de frais de nourriture, moins de frais de transport, plus de jours pour moi et ma famille. La Caisse a décidé de modifier les plages de travail et nous a incité à renoncer aux 32 H moyennant une augmentation de salaire. J'ai accepté pour des raisons financières comme la plupart d'entre nous mais quel regret aujourd'hui ! J'ai perdu ce confort de vie et je donnerai beaucoup pour revenir en arrière !”

Le service Courrier bénéficie encore de ce régime.

Récemment, les salariés du réseau de la CEIDF ont goûté à un rythme de travail différent et ils ont majoritairement apprécié.

Après le 1er confinement, un COFI a partagé avec nous son enthousiasme :

“On a fermé plus tôt en semaine et le samedi après-midi, également. Comme on ne nous donnait pas la possibilité de télétravailler, c'était une forme de compensation par rapport aux collègues du siège. Franchement, c'était vraiment une expérience positive que j'aimerais vivre au quotidien. On a travaillé efficacement, rempli nos objectifs et satisfait nos clients.”

**Nos dirigeants manquent d'imagination et sont dogmatiques. Avec le soutien des syndicats réformistes ils ont augmenté le temps de travail des nouveaux entrants sans augmenter leur salaire. Mais avec un nouveau rapport de force, en faveur des salariés et d'un syndicat de progrès comme Sud, nous comptons faire de la réduction du temps de travail, un sujet incontournable.**

Episode 1 d'une série à suivre...

A Paris, le 25/01/2022

Votre **SYNDICAT**  
à la **CEIDF**



64-68 rue du  
Dessous des Berges  
75013 Paris

01 70 23 53 40 (38)

06 59 29 75 46

sudceidf@orange.fr

www.sudbpce.com

